



Affaires étrangères, Commerce
et Développement Canada

Foreign Affairs, Trade and
Development Canada



Wine
Country
Ontario™



WINES OF
BRITISH COLUMBIA

Programme de promotion des vins canadiens (PPVC) **Renseignements à l'intention des fournisseurs** (Juin 2015)

Le présent document fournit quelques renseignements sur le Programme de promotion des vins canadiens, et notamment la façon dont il fonctionne et ce que vous devrez faire parvenir aux Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD) pour vendre vos produits aux ambassades et aux consulats du Canada partout dans le monde.

Aperçu du programme

Le Programme de promotion des vins canadiens existe depuis plus de dix ans. Il a été conçu afin d'aider les ambassades du Canada partout dans le monde à acheter et à servir des boissons alcoolisées et des vins canadiens lors de réceptions officielles.

L'objectif primordial du programme est de sensibiliser l'opinion mondiale de la qualité des vins, des bières et spiritueux du Canada et d'exposer les producteurs canadiens à de nouveaux marchés.

L'Administration centrale des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada (MAECD) à Ottawa coordonne et facilite l'achat de produits, le regroupement des commandes, l'expédition et le paiement aux producteurs au nom de nos ambassades à l'étranger. Les renseignements sur les fournisseurs participants et les listes des vins sont affichés sur un site Web interne accessible à tous les diplomates canadiens à l'étranger qui souhaitent passer des commandes.

On encourage les ambassades à passer des commandes en vrac, une ou deux fois par an, afin de toujours avoir des produits canadiens sous la main pour les servir lors de réceptions officielles ou d'activités de promotion commerciale.

Les dates limites pour les commandes du printemps et d'automne sont le 16 janvier et le 10 septembre. Même si les commandes peuvent aussi être passées toute l'année, nous n'expédions pas de cargaisons (via transport maritime) à partir du port de Montréal pendant l'hiver.

Plus de 100 producteurs de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Québec participent actuellement au programme. Nous pouvons expédier des articles à l'ensemble de nos 173 ambassades à l'échelle mondiale et, à ce jour, nous avons facilité environ de 600 envois de cargaison (correspondant au chargement partiel d'un conteneur).

Au cours des dix dernières années, nous avons expédié plus de 40 000 caisses de produits d'une valeur au détail de plus de 6 millions de dollars. Ces produits sont destinés à être servis au cours de réceptions officielles dans les ambassades du Canada partout dans le monde, de même que pendant des réceptions offertes par le premier ministre, le gouverneur général, les ministres et les sous-ministres des Affaires étrangères et du Commerce international, ainsi que par les premiers ministres des provinces et des territoires en visite à l'étranger.

Les associations British Columbia Wine Institute (BCWI) et Wine Marketing Association of Ontario (WMAO) soutiennent le Programme de promotion des vins canadiens en fournissant des fonds pour aider avec le coût de consolidation des vins et de transport au Canada, avec un financement de contrepartie du Programme Agri-marketing d'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada, de par Cultivons l'avenir 2, une initiative fédérale-provinciale.

Participation au Programme et liste de prix à l'intention des diplomates

Tous les produits annoncés dans le cadre du Programme de promotion des vins canadiens doivent être à 100% de contenu canadien.

La participation au Programme est gratuite, mais la structure d'établissement des prix pour vos produits doit être similaire à celle de la vente en gros, de la vente à l'exportation ou de la vente FOB.

Veillez noter que le prix à l'intention des diplomates correspond à environ 45% à 55 % du prix au détail et que vous ne pouvez pas inclure ce qui suit :

- taxes provinciales ou fédérales;
- majorations provinciales ou d'une régie des alcools;
- majoration d'un détenteur de permis;
- prélèvements provinciaux, dépôts de bouteilles ou taxes environnementales.

Listes sur le site Web et autres renseignements nécessaires

Afin d'inscrire vos produits ou votre entreprise sur notre site Web interne, vous devez fournir au MAECD les renseignements suivants :

1. Une liste des produits ainsi que des prix à l'intention des diplomates, par caisses de 6 ou de 12 bouteilles. Nous ne vendons pas de bouteilles à l'unité, ni de caisses fractionnées, et la commande doit compter un minimum de 3 caisses par établissement vinicole, et un minimum de 21 caisses par ambassade). Veuillez-vous assurer d'inclure l'information liée au millésime.
2. Un court profil de votre entreprise, 200 mots au maximum;
3. Un numéro octroyé par la Food and Drug Administration (FDA) pour les commandes de l'ambassade ou des consulats du Canada aux États-Unis, ou pour les commandes transbordées par les États-Unis. Communiquez avec votre association provinciale afin d'obtenir de l'aide pour vous inscrire et obtenir un numéro auprès de la FDA.
4. Remplissez le *formulaire des coordonnées du fournisseur* (ci-joint)

Même si nous ne nous engageons pas à acheter un nombre ou un volume fixe de commandes ou de ventes pour une période donnée, nous demandons aux fournisseurs de tenir leurs listes de vins et de prix à jour et de veiller à ce que les listes affichées sur notre site Web reflètent les prix réels et la disponibilité de leurs produits.

Il vous appartient de décider de la composition de la liste des produits offerts et de la façon dont vous prendrez cette décision. Nous vous demandons toutefois de nous informer immédiatement lorsqu'un produit n'est plus disponible. Nous vous

demandons également de mettre vos listes à jour au moins deux fois par an afin de confirmer les millésimes, les prix et la disponibilité des produits. Veuillez envoyer des mises à jour de CWI-PPVC@international.gc.ca

Remplir un bon de commande et de paiement

Lorsque vous recevez un bon de commande dans le cadre du Programme de promotion des vins canadiens, vous devez le remplir dans les quatre jours ouvrables qui suivent et le faire parvenir, ainsi que la commande, à vos frais, au point de regroupement régional des commandes le plus proche :

- Borderline Systems à Saint Catherines, pour les producteurs de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Ecosse et de Saskatchewan;
- Canadian Freightways à Kelowna, pour les producteurs de la Colombie-Britannique.

Une fois la commande livrée à l'entrepôt de regroupement régional, l'Administration centrale du MAECD s'occupera du regroupement et de la livraison et veillera à ce que la commande de l'ambassade ou du consulat soit regroupée et expédiée dans sa totalité (aux frais du PPVC) à partir du port de sortie au Canada, habituellement Vancouver ou Montréal.

Tous les paiements pour les produits achetés dans le cadre de ce programme se font par carte d'acquisition de mission (cartes Master ou Visa).

Si une ambassade vous envoie directement des demandes, veuillez les référer au site Web du Programme de promotion des vins canadiens appelé *Les vins canadiens en ligne*, accessible à partir de la page d'accueil de l'intranet du Ministère.

Nous vous remercions de votre intérêt pour ce programme et nous réjouissons à l'idée de collaborer avec vous à l'avenir.

Janet Dorozynski

Déléguée commerciale et responsable mondiale, Vins, bières et spiritueux canadiens

Pratiques multisectorielles (BBI)

Bureau de secteurs commerciaux

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

Tél. : 343-203-3736 - Téléc. : 613-996-2635

janet.dorozynski@international.gc.ca